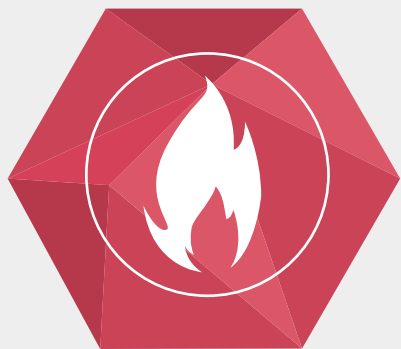
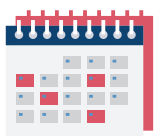




Habellis^{AL}

Groupe ActionLogement

SYNTHÈSE DES PRESTATIONS SÉCURITÉ INCENDIE



DATE DE PRISE D'EFFET
01/01/2025

DATE DE FIN
31/12/2027



DÉPANNAGE

Pendant les jours ouvrables, pour les prestations classiques.

♦ **Non fonctionnement d'un système de désenfumage** ou de **mauvais fonctionnement** pouvant affecter la sécurité, le prestataire doit **intervenir dans la journée** (appel avant 16h00), ou au plus tard le lendemain (appel après 16h00), après réception d'un appel téléphonique ou d'une télécopie ou d'un mail de l'organisme.

♦ **Mauvais fonctionnement**, sous réserve que celui-ci **n'affecte pas la sécurité**, le prestataire **interviendra à partir de la réception de l'appel téléphonique** de l'organisme ou d'une télécopie ou d'un mail, dans un délai de **48 heures**.

Service de permanence 24H/24, 365J/365, afin de répondre aux demandes de ses clients.

OBLIGATIONS

Le marché de prestations d'entretien et de maintenance des équipements de sécurité incendie dans les immeubles collectifs d'Habellis.

En cas de fin de contrat, le prestataire s'engage à laisser les installations en parfait état de fonctionnement et de sécurité.

Une visite annuelle est prévue dans le cadre du contrat, et une intervention ponctuelle peut être effectuée sur commande.



PRESTATIONS

En plus des interventions de surveillance, le titulaire devra effectuer des **travaux d'entretien périodique**. Ils comprendront obligatoirement et au minimum : **l'entretien général et les vérifications** de tous les équipements de sécurité incendie selon une gamme de périodicité. Des interventions sont également possibles sur commande (BPU).



PRESTATIONS COMPRISES DANS LE CONTRAT

- Extincteurs,
- Colonnes sèches,
- Baes,
- Spinklage,
- Consignes de sécurité,
- Équipements de sécurité en parking.

